

AVIS

Enquêtes publiques



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUES CONJOINTES

- 1 - Enquête publique relative à la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Saint-Galmier
- 2 - Enquête publique relative au zonage d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales de la commune de Saint-Galmier

Le public est informé que deux enquêtes publiques conjointes sont organisées du lundi 08 octobre 2018 à partir de 9 h 00 au jeudi 08 novembre 2018 jusqu'à 17 h 00 inclus, soit pendant 32 jours consécutifs,

- sur le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) révisé de la commune de Saint-Galmier, dont l'objet est notamment de fixer les règles générales relatives à l'utilisation des sols qui seront opposables sur le territoire communal,

- sur le projet de zonage d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales de la commune de Saint-Galmier, dont l'objet est notamment de définir les prescriptions en matière de gestion des eaux usées et des eaux pluviales en situations actuelle et future.

La personne responsable des projets est Monsieur le Président de SAINT-ETIENNE METROPOLE (PLU : Direction Aménagement du Territoire, service prospective étude et planification - Zonage eaux usées et pluviales : Direction Assainissement et Rivières, service assainissement).

A l'issue des enquêtes, le projet de Plan Local d'Urbanisme et le dossier d'élaboration du zonage d'assainissement et des eaux pluviales, éventuellement modifiés pour tenir compte des avis joints au dossier, des observations du public, du rapport et des conclusions du Commissaire-Enquêteur, seront soumis à l'approbation du Conseil Métropolitain de SAINT-ETIENNE METROPOLE.

M. Gérard FONTBONNE a été désigné Commissaire-Enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Lyon.

La Mairie de Saint-Galmier est désignée siège des enquêtes.

Les pièces des deux dossiers et deux registres d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le Commissaire-Enquêteur, seront tenus à la disposition du public du lundi 08 octobre 2017 à partir de 9 h 00 au jeudi 08 novembre 2018 jusqu'à 17 h 00 inclus :

- à la Mairie de Saint-Galmier, place de la Devise, 42330 Saint-Galmier
- les lundis de 8 h 30 à 12 h 00
- les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00
- à l'exception du lundi 08 octobre 2018 où l'enquête débutera à 9 h 00
- au siège de SAINT-ETIENNE METROPOLE, 2 avenue gruner 42000 Saint-Etienne
- du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00
- les vendredis de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30
- à l'exception du lundi 08 octobre 2018 où l'enquête débutera à 9 h 00

Le public pourra prendre connaissance des dossiers et consigner ses observations, propositions et contre-propositions :

- sur les registres ouverts à cet effet par le Commissaire-Enquêteur à la Mairie de Saint-Galmier et au siège de SAINT-ETIENNE METROPOLE

- lors des permanences du Commissaire-Enquêteur en Mairie de Saint-Galmier

- sur le site internet de SAINT-ETIENNE METROPOLE à l'adresse suivante : <https://www.saint-etienne-metropole.fr/institution/vie-democratique/concertations-et-enquetes-publiques>

Le public pourra aussi faire part de ses observations, propositions et contre-propositions par correspondance à l'attention de :

Monsieur le Commissaire-Enquêteur, Mairie de Saint-Galmier, place de la Devise 42330 Saint-Galmier

Il est demandé au public de préciser dans ses courriers postaux ou électroniques adressés au Commissaire-Enquêteur :

" Enquête publique relative au Plan Local d'Urbanisme " ou " Enquête publique relative au zonage d'assainissement des eaux usées et eaux pluviales "

Les dossiers d'enquête publique seront également disponibles durant l'enquête publique sur le site Internet de SAINT-ETIENNE METROPOLE à l'adresse suivante :

<https://www.saint-etienne-metropole.fr/institution/vie-democratique/concertations-et-enquetes-publiques>, et accessibles depuis un poste informatique dédié, installé à l'accueil du siège de SAINT-ETIENNE METROPOLE (2 avenue Grüner, 42000 Saint-Etienne).

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication des dossiers d'enquête publique auprès de SAINT-ETIENNE METROPOLE dès la publication du présent avis.

Le Commissaire-Enquêteur sera présent à la Mairie de Saint-Galmier pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites

ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- le lundi 08 octobre 2018 de 09 h 00 à 12 h 00
- le vendredi 12 octobre 2018 de 09 h 00 à 12 h 00
- le mercredi 17 octobre 2018 de 14 h 00 à 17 h 00
- le vendredi 26 octobre 2018 de 14 h 00 à 17 h 00
- le mardi 06 novembre 2018 de 09 h 00 à 12 h 00
- le jeudi 08 novembre 2018 de 14 h 00 à 17 h 00

Pour chacune des enquêtes, à leur issue et dans un délai d'un mois, le Commissaire-Enquêteur adressera une copie de son rapport et de ses conclusions au Président du Tribunal Administratif de Lyon et au Président de SAINT-ETIENNE METROPOLE. Ce dernier transmettra une copie du rapport et des conclusions du Commissaire-Enquêteur au Préfet et au Maire de Saint-Galmier pour y être sans délai, tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Dans les mêmes conditions ces documents seront accessibles au siège de SAINT-ETIENNE METROPOLE et sur son site internet à l'adresse suivante : <https://www.saint-etienne-metropole.fr/institution/vie-democratique/concertations-et-enquetes-publiques>.

Le présent avis sera affiché quinze jours au moins avant le début de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci à la Mairie de Saint-Galmier ainsi qu'au siège de SAINT-ETIENNE METROPOLE, en un lieu accessible au public en tout temps, ainsi qu'en différents lieux de la commune.

T04406100



PREFECTURE DE LA LOIRE

Service de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial

DEUXIEME AVIS

ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE

Pour le prélèvement d'eau, autorisant son utilisation en vue de la consommation humaine, instaurant les périmètres de protection et les servitudes s'y rapportant pour les captages de "sapin 1 et sapin 2" sur la commune de Saint-Germain-la-Montagne

Il est rappelé qu'une enquête d'utilité publique est ouverte sur la commune de Saint-Germain-la-Montagne du 17 septembre au 1^{er} octobre 2018 inclus pour l'opération ci-dessus. La commune de Saint-Germain-la-Montagne est maître d'ouvrage du projet. Cette enquête relève du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, et la procédure du Code de la Santé Publique.

Pendant ce délai, le dossier peut être consulté chaque jour ouvrable et aux heures d'ouverture de la Mairie de Saint-Germain-la-Montagne où les observations éventuelles sont recueillies.

Monsieur Pierre FAVIER, géomètre-expert urbaniste honoraire, assure les fonctions de commissaire enquêteur. Il reçoit en personne les observations du public en Mairie de Saint-Germain-la-Montagne les :

- Lundi 17 septembre 2018 de 14 h 00 à 17 h 00, samedi 29 septembre 2018 de 10 h 00 à 11 h 00, lundi 1^{er} octobre 2018 de 14 h 30 à 17 h 30.
- Le public pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur après la clôture des formalités :
- Soit à la Mairie où s'est déroulée l'enquête publique
- Soit à la Préfecture de la Loire, Pôle d'Appui Territorial
- Soit sur le site internet de la Préfecture à l'adresse suivante : www.loire.gouv.fr sous la rubrique "Accueil >Publications >Enquêtes publiques >

T03128800

VOTRE CONTACT

**APPELS D'OFFRES
AVIS ADMINISTRATIFS
ET ANNONCES LEGALES**

04 72 22 24 25

lpral@leprogres.fr

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Procédures adaptées

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**MAIRIE DE MIZERIEUX - Le Maire
Maire - Le Bourg - Service Marchés Publics
42110 Mizerieux**

Tél : 04 77 27 23 72 - Fax : 04 77 27 23 72

web : <http://www.mizerieux.fr>

L'avis implique un marché public

Objet : Travaux d'assainissement des eaux usées

Commune de Mizerieux

Référence acheteur : 18AT-0002-Y

Type de marché : Travaux

Procédure : Procédure adaptée

Description : Création d'un réseau d'assainissement

Tranche 1 : hameau de la Roche

Tranche 2 : hameau de la Roche-Ouest

Forme du marché : Prestation divisée en lots : non

Les variantes sont refusées

Quantité/étendue :

Tranche 1 : 568 ml PVC200mm - 16 branchements - 1 Poste de refoulement 8m³/h

Tranche 2 : 451 ml PVC200mm - 4 branchements

Conditions relatives au contrat

Forme juridique : En cas de groupement, l'attributaire devra revêtir la forme d'un groupement d'entreprises solidaires.

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise.

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

40% Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique

60% Prix

Renseignements administratifs :

Mairie de Mizerieux - Le Bourg - 42110 Mizerieux

Tél : 04 77 27 23 72 - Fax : 04 77 27 23 72

mél : mairie.mizerieux42@wanadoo.fr

Remise des offres : 16/10/18 à 17h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée : l'euro.

Validité des offres : 4 mois, à compter de la date limite de réception des offres.

Envoi à la publication le : 18/09/18

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.loire.fr/e-marchespublics>

T08047700

POUR TOUS VOS CONCERTS / SPECTACLES / THÉÂTRES / RANDONNÉES / EXPOSITIONS / CONFÉRENCES / BROCHANTES / STAGES / SPORTS / JEUX & CONCOURS / BALS & REPAS

PAR ICI LES SORTIES*!

4 SUPPORTS POUR ANNONCER VOS MANIFESTATIONS* GRATUITEMENT

LEPROGRES.FR/ORGANISATEURS

PAPIER:

ORDINATEUR:

TABLETTE:

MOBILE:

Sortir LE PROGRES

leprogres.fr/pour-sortir

QR codes for Facebook, Instagram, and Google+.